

SERMON XX.

SUR

Le jeusne de nostre Seigneur
dans le desert.

S. MATTHIEU

Chap. IV. Vers. 1. 2.

1. Alors Iesus fut emmené par l'Esprit au desert, pour estre tenté par le diable.
2. Et quand il eut jeûné quarante jours & quarante nuits, finalement il eut faim.

Prononcé l'an 1651. en Carefme.

CHERS FRERES, Ce n'est pas sans raison que l'Apôtre nous defend de presumer outre ce qui est écrit. 1. Cor. 4. 6. Car quand l'esprit de l'homme préd une fois la hardiesse de quitter la regle des Ecritures divines, & de se laisser conduire à son sens propre, il ne manque jamais de s'égarer; & on peut dire avecque verité, que c'est de cette presumption, que sont nées toutes les erreurs, qui se sont fourrées dans la religion Chrétienne. Le pis est, quel'homme n'ayant plus de bornes certaines & assurées, quand il a une fois pris la licence de franchir celles de la parole

parole de Dieu, son égarement va à l'infiny. L'erreur ne s'arreste jamais au point où elle avoit commencé ; Elle s'avance toujous en empirant, & d'un abisme roule dans un autre encore pire, jusqu'à ce qu'elle ait entierement perdu la verité. Nous en voions une triste & lamentable experience dans la corruption arrivée à la communion Romaine ; dont les abus de petits & foibles commencemens se sont peu à peu elevés au comble d'horreur ou ils sont aujourd'huy. Cela se remarque clairement en la pluspart de leurs erreurs & superstitions ; mais particulièrement en l'observation du Carême, qu'ils celebrent en ce temps. A ses premiers commencemens sur l'entrée du troisieme siecle du Christianisme ce n'estoit qu'un jeusne d'un jour qui se celebroit le vendredy devant Pasques, mais sans aucune ordonnance publique, par une devotion commune à la verité, mais neantmoins volontaire. D'un jour quelques-uns vinrent à la semaine entiere ; & il ne paroist rien de plus dans les vrais & certains monumens des trois premiers siecles. Le quatrieme & le cinquieme conterent six semaines devant Pasques, durant lesquelles se faisoient de grandes devotions ; à cause des preparatifs tant des catechumenes que des penitès, dont les uns estoient baptisez, & les autres reconciliez à la feste de Pasques : Mais tout cela avec une grande liberté : de ces six semaine qu'ils contoient, les

les uns emploiant à leurs abstinences plus de jours, & les autres moins; les uns y vacquant d'une sorte, & les autres d'une autre tres-differente; chacun selon ses forces & sa volonté; plutôt par la coutume particuliere de son pais, que par aucune loy publique & universelle. Depuis on y ajouta encore les quatre jours, par où le caresme se commence maintenant. Et enfin, apres plusieurs variations & diversitez, la chose s'est reduite à la forme où vous la voyez; ayant été établie par une loi si universelle & si rigoureuse, que l'on met cette observation entre les principaux & les plus necessaires devoirs de la pieté Chrétienne; & avec une telle opinion de son excellence, que l'on l'estime l'expiation des pechez de toute l'année. On croit qu'y mâquer sans dispense, c'est pecher mortellement; & dans les lieux où regne l'Inquisition, on punit plus exactement & plus rigoureusement le viollement du caresme, que le blaspheme & les autres transgressions des commandemēs de Dieu.

On ne feint pas mesme d'écrire, que ceux-là ne sont pas Chrétiens, qui mangent de la chair en caresme. Pour farder de quelque couleur cette tyrannique loy, on s'est avisé de la rapporter au jeusne de nôtre Seigneur Jesus Christ; comme si le Caresme Romain en étoit une copie & une imitation. Vous sçavés qu'ils payent leurs peuples de cette apparence à cause du nombre des quarante jours; & qu'ils ont toujours cette belle

*Bellarmin l. 2.
des bonnes
œuvres
chap. 9.
§. Ré-
sponde.*

raison

raison en la bouche. C'est ce qui m'a fait estimer qu'il ne vous sera peut-estre ni desagreable ni inutile, ni hors de propos, maintenant que nous sommes au temps de leur carême, d'employer cette heure à la consideration du divin jeusne de nôtre Seigneur; & à l'examen de ce qu'ils alleguent pour y fonder la loy de leur abstinence. J'ay choisi pour cet effet le passage que vous avez ouï, où l'Evangliste nous raconte le jeusne du Seigneur. Nous expliquerons premierement ce qu'il en dit avecque l'aide de Dieu, le plus brièvement qu'il nous sera possible; puis nous refuterons la fausse & ridicule consequence que nos adversaires en tirent pour leur Carême; & enfin, nous toucherons les vrais & legitimes usages, qui s'en peuvent justement & raisonnablement recueillir, pour nôtre édification & consolation.

Quant à la narration de l'Evangliste, nous avons quatre points à y remarquer, le temps, le lieu, la forme, & la fin, ou l'issüe du jeusne du Seigneur. Le temps nous est exprimé à l'entrée par le mot *alors*, qui se rapporte à ce que S. Matthieu a ci-devant raconté, que Jesus étant venu de Galilée vers le Jordain il y receut le baptême de la main de Jean, son serviteur & son précurseur, qui vid le S. Esprit descendant sur luy en forme de colombe; & ouït la voix du Pere criant des cieux; *Celui ci est mon fils bien aimé, auquel j'ai pris mon bon plaisir.* Toute cette divine pompe

Matth.
3. 14. 15
16. 17.

pompe fut comme la premiere partie de l'établissement & de la consecration solennelle du Fils de Dieu en sa charge de Christ, pour laquelle il étoit venu au monde. Car bien qu'il y eust été destiné dès les temps éternels, & que dès sa naissance, il en portast de tres-glorieuses marques, si est ce neantmoins que jusques à lors il ne l'avoit pas exercée solennellement & authentiquement. Il vescu comme particulier, dans la maison de Joseph jusques à l'age de trente ans. Mais alors, Jean ayant suffisamment préparé toutes choses par sa predication & par son baptême, selon le dessein de sa commission, Jesus sortit de cette condition privée où il s'étoit tenu par le passé, & se prepara premierement à l'exercice de cette grande & admirable charge, qu'il avoit receuë du Pere, & puis en suite il commença à l'exercer magnifiquement, preschant & manifestant sa sagesse, sa puissance & sa bonté, en diverses sortes, jusques au grand sacrifice de la croix, dont l'oblation fut comme le dernier acte de son ministere dans l'état de son aneantissement. Entre ces preparatifs, je conte pour le premier son baptême, avecque la colombe celeste, qui étoit le symbole de l'Esprit Saint, dont il fut oinct, en ayant reçu toute la plenitude sans mesure, & le témoignage du Pere l'installant, par maniere de dire, en sa charge, & avertissant toute la terre de le

de le reconnoître comme son Fils bien-aimé. Ce fut donc en ce temps-là immédiatement après son baptême qu'il alla jeûner au desert; & ce fut comme le second acte de sa preparation à l'exercice de sa charge. Le desert est le lieu où il jeusna, & où il soutint les grands combats qui lui furent livrez par le tentateur, & qui furent comme les premiers essais de la guerre, qu'il venoit faire à cet ennemi de nôtre salut. Il est vrai, que le lieu où S. Jean preschoit & baptisoit, est aussi appelé *desert*; non qu'il fust entierement solitaire & inhabité; mais parce qu'il étoit moins peuple & moins habité que le reste de la Judée. Ce ne fut pas là où le Seigneur jeusna. Car il est expressement dit, que de là il fut *emmené* dans le desert de sa tentation; & le mot grec signifie, qu'il y monta, ou quoy que c'en soit, qu'il alla plus haut; d'où il semble que nous pouvons conclurre, que ce lieu où il alla, étoit la plus haute region du desert des montagnes de Judée. Et que le lieu fust tout à fait desert & solitaire, sans aucune habitation, non frequenté des hommes, mais des bestes sauvages seulement; S. Marc le signifie, ce me semble assez clairement, quand racontant la mesme histoire, il dit, que Jesus étoit là *avecque les bestes sauvages*. Ce ne fut pas fortuitement, ni par la simple rencontre des choses, sans concert & sans dessein, que Jesus alla dans ce desert. L'Evangéliste dit expressement, qu'il y fut

av. 4.
xlv.

Marc.
1.1.

y fut emmené par l'Esprit ; c'est à dire , par le S. Esprit, par ce mesme Esprit, qui étoit descendu sur luy en forme de colombe, comme il vient de le raconter dans les paroles immédiatement precedentes ; & comme S. Luc nous le donne clairement à entendre , nous representant ce fait en ces mots, Or Jesus plein du S. Esprit s'en re- Luc. 4. 1
tourna de devers le Jordain, & fut mené par la vertu de l'Esprit au desert. Quelle fut au reste cette action de l'Esprit emmenant Jesus au desert , si ce fut simplement un mouvement & une inspiration qui toucha la volonté du Seigneur, & fit qu'il se resolut d'aller , & alla en effet en ce lieu-là, ou si ce fut un ravissement , & un enlèvement qui l'y emporta , semblable à celui qui arriva à S. Philippe , apres qu'il eut baptisé l'Ethiopien, dont l'Ecriture dit, que l'Esprit du Act. 8. 39
Seigneur le ravit , & que l'Eunuque ne le vid plus ; il est malaisé de le decider certainement , puis que les Evangiles ne s'en expliquent pas bien expressement. Je dirai seulement, que la parole, dont use S. Luc , disant , qu'il y fut mené non par l'instinct, ou par le mouvement de l'Esprit ; mais *en Esprit* , c'est à dire , par la main de l'Esprit , & comme l'a traduit nostre Bible , *par sa vertu* , semble favoriser le second parti ; sur tout si vous considerez , que parlant de son retour du desert en Galilée , il dit expressement qu'il y retourna *par la vertu* , ou Luc. 4.
par la force & puissance de l'Esprit. Or il ne faut 14.

P p

pas

pas douter qu'il n'y fust venu en la mesme fa-
 son, qu'il s'en retourna; A quoy se peut aussi
 rapporter l'expression de S. Marc, qui dit que
l'Esprit le poussa au desert, usant d'un mot qui
 signifie proprement chasser & jeter avec ef-
 fort. Mais l'Evangeliste ajoute encore la fin,
 ou la cause pourquoi l'Esprit l'emmena en ce
 lieu sauvage & desert, *pour estre* (dit-il) *tenté par*
le Diable; tels lieux étant propres à la tentation,
 où la solitude & l'effroy qui l'accompagne na-
 turellement, & l'absence de tout secours hu-
 main, trouble l'Esprit, & l'expose aux coups &
 aux efforts de l'ennemi. *Malheur à celui qui est seul*
(dit le Sage) d'autant qu'estant tombé il n'y aura
personne d'autre pour le relever. D'où vous voyez,
 pour vous le dire en passant, combien ont été &
 combien sont encore imprudens ceux, qui pour
 éviter les tentations, se sont autresfois retirés,
 ou se retirent aujourd'huy dans les deserts &
 dans la solitude. Il n'y a point de meilleur
 moien de se garantir des embusches de cet en-
 nemi, que de travailler chacun de nous en sa
 vocation, aux devoirs de la charité & des autres
 vertus Chrétiennes, qui s'exercent dans la
 societé humaine, & non dans la solitude des
 deserts, qui ne sont peuplez que de bestes sau-
 vages & de demons. Ce fut donc avec beaucoup
 de raison, que le Seigneur voulant entrer com-
 me dans un champ clos, contre le Tentateur,
 & l'y combattre à outrance, choisit particu-
 lierement

lièrement ce lieu, comme fort propre à ce dessein. La suite explique assez ce qu'entend l'Evangéliste par le mot de *tenter*. Car il raconte ci après que l'ennemi fit tous ses efforts, mais inutilement, pour faire pecher le Seigneur. Nous confessons volontiers que tenter en cette sorte est le propre office du diable, & des méchans qui lui ressemblent; & qu'en ce sens Dieu ne tente personne; comme S. Jacques nous l'apprend^{13.} expressément. Et quant à ce qu'un Jesuite écrivant sur ce passage nous impute de dire, que c'est Dieu qui tente en cette façon, voire principalement, & d'attribuer à Dieu l'office du Diable; c'est une calomnie diabolique, aussi impudente, que maligne, & en un mot, digne de la bouche & de la plume enragée de cet homme furieux, que la haine qu'il nous porte, met à toute heure hors du sens. L'Evangile ne rapporte point d'autre raison de ce que Jesus alla dans le desert, sinon celle-ci, à savoir pour y *estre tenté*. Mais ce qu'ajoutent la plus part des interpretes est aussi fort apparant, que comme Moysé avant que de publier la loy fut retiré du milieu du peuple dans la sainte montagne, d'où il sortit pour executer sa commission, après avoir été quelques jours dans ce sanctuaire; de même a-t-il été à propos que Jesus laissant là la foule & les troubles du monde se tint quelque temps dans ce lieu solitaire; d'où il sortit pour exercer sa charge, comme un Prophète non venu du

Iacq. 1.

Maldonat sur ce passage.

milieu des hommes, de leurs villes & de leurs maisons, mais envoyé de Dieu, & descendu des cieux. Car ce qui vient d'une solitude semble envoyé de Dieu, & est reçu avecque plus de reverence. Je n'estime pas impertinente non plus la remarque d'un homme docte, qui veut qu'en cela ait été accomplie la figure de l'ancien Israël, qui fut aussi, comme vous sçavez, dans le desert avât que de venir au lieu, où Dieu l'appelloit. Car que ce premier peuple ait été un type du Christ, & que ses actions & ses aventures ayent été comme les ombres & les crayons de celles du Seigneur, nôtre Evangeliste nous le montre assez, quand apres avoir raconté la descente & la demeure de Jesus en Egypte durant son enfance jusques à la mort d'Herode le grand, il dit notamment, qu'en cela fut accomplie la parole du Prophete, qui dit du peuple d'Israël, *J'ay appelé mon fils hors d'Egypte*. Le Seigneur étant dans le desert y jeusna (dit l'Evangeliste) *quarante jours & quarante nuits*: c'est à dire, quarante jours entiers, sans rien manger pour tout durant ce temps-là. Et il a ajouté expressément *quarante nuits*, ou pour augmenter & expliquer plus pleinement la merueille de la chose, ou pour distinguer l'abstinence du Seigneur d'avec celle des Juifs, qui au temps de leurs jeusnes ne goutent de rien durant tout le jour; mais mangent quand la nuit est venue; ce que les Mahometans observent aussi en leur Rame-

dan;

Grot.

Matth.
2. 15.

os. II. 1.

dan; qui est un grand jeusne qu'ils celebrent tous les ans durant un mois entier. Quant au jeusne, puis que c'est un exercice tres utile à la pieté, & fort propre à purifier & enflammer la priere, ce n'est pas merveille, que Jesus s'en soit servi entre les autres preparations dont il a usé avant que de commencer la predication, & l'execution de sa charge. Il étoit sur le point d'entreprendre cette grande œuvre, la plus haute & la plus divine qui fut jamais; où il étoit question de reformer le monde, de détruire l'empire de Satan, de racheter le genre humain, de satisfaire à la justice de Dieu, d'appeller les Nations à sa connoissance, & de fonder le salut & l'immortalité de l'Eglise. Avant que d'y mettre la main, il se retire, & dans cette solitude rassemble toutes ses forces, & employe les jours & les nuits à prier. Le jeusne y étoit fort convenable, & comme naturel. Mais la durée de celui ci, continué par un si long espace, montre qu'il y avoit encore quelque autre dessein en cela. Nous

Exode
34. 28.
Deu
9. 9. 18.
1. Rois
19. 9.

lisons que Moysé fut aussi quarante jours & quarante nuits en la montagne sans boire ni manger avant, que d'en apporter à Israël les tables gravées de la main de Dieu. Et long temps depuis, Elie le Prophete demeura semblablement à jeun un pareil nombre de jours. Nul ne doute que par cette grande merveille, Dieu qui les soutenoit par sa vertu n'ait voulu

confirmer la verité de la vocation de ses serviteurs, & montrer clairement, tant à eux qu'aux autres, que c'étoit luy qui les mettoit en œuvre. C'est donc aussi pour la mesme raison, que le Seigneur Jesus jeusna quarante jours & quarante nuits, avant que de montrer au monde cette éternelle loy, qu'il y apportoit de la part de son Pere, c'est à dire, son Evangile. C'en étoit là une tres-magnifique entrée, & qui se rapportoit parfaitement à la personne du Seigneur & à la qualité de sa doctrine. Car pour sa personne, ce glorieux échantillon de sa vertu montrait, qu'encore qu'il fust homme, sa nature n'étoit pourtant pas tellement sujette aux communes & ordinaires loix de la nôtre, qu'il ne l'en affranchist & ne l'en dispensast quand il luy plaisoit; Par où il donnoit encore à connoistre, qu'il étoit au dessus des élemens, & s'en passoit comme il vouloit, pour vivre au milieu des bassesses de la terre, tout de mesme que vivent les Anges dans les cieux. N'étoit-ce point aussi une image de la condition où il appelle son Eglise ici bas, la faisant subsister dans le monde sans aucuns moiens mondains, destituée des biens nécessaires à son infirmité, tentée & combattue par l'Ennemi, dans mille perils & mille morts, & neantmoins vivant contente & heureuse par le seul appui de sa main? Ou ne nous a-t-il point voulu montrer la forme de la vie, qu'il nous donnera en son royaume? où ayant
despouillé

despotillé par son benefice toutes les infirmités de la nature animale , nous vivrons de Dieu & de son Esprit , comme il fit alors dans ce desert, sans plus avoir besoin des fruits de la terre, ni des autres elemens ? Quoi qu'il en soit, ce fut là comme le divin exorde de sa predication, & comme une preface digne des grandes merveilles qui la suivirent. C'est ainsi qu'il falloit, que le Christ de Dieu commenceast son œuvre ; en vainquant dans ce desert & la nécessité de la nature, & la malice du Diable. Ces deux victoires sont des preuves tres-illustres de la qualité, que le ciel venoit de lui donner dans le Jordain, l'appellant hautement, *Fils de Dieu* ; ce sont des seaux de sa vocation divine ; des enseignemens indubitables de la verité, & de sa mission & de sa doctrine ; des tesmoignages evidens de la sapience de Dieu en toute cette dispensation, & des appuis inbranlables de nôtre foi & de nos esperances. Mais apres les quarante jours passez l'Evangeliste ajoute, que *finale-ment il eut faim*. C'est adire, qu'avant cela durât tout le temps de ce jeusne il n'avoit point eu de faim. D'où il paroist que cette sienne abstinence n'étoit pas à parler proprement, un acte de temperance, où l'on combat son appetit, s'abstenant d'une chose que l'on desire, & dont on a besoin ; mais que c'étoit une abstinence semblable à celle des Anges, qui ne mangent & ne boivent point, parce que leur nature,

qui n'a nul besoin de ces choses, ne les appetite pas. Ainsi voiez-vous que le jeusne du Seigneur étoit tout à fait miraculeux. Et quant à ce qu'après les quarante jours il eut faim; cela ce fit, parce qu'ayant assez satisfait au dessein du Pere, qui étoit de confirmer la divinité de sa vocation par cette miraculeuse abstinence, il laissa en suite agir l'infirmité de la nature, qu'il avoit revestue; dont l'une des qualitez est de se soutenir par l'usage de la nourriture, & de l'appeter quand elle en a esté privée, pour reparer au dedans du corps ce que la chaleur naturelle y a consumé. Et l'Evangéliste nous en avertit expressement, afin que de ce miracle nul ne prist occasion de croire, que le Seigneur eust un corps non vraiment humain, & vraiment sujet à toutes les innocentes foiblesses du nôtre: mais ou imaginaire & apparent seulement, ou celeste & spirituel: comme quelques heretiques, & anciennemēt & en ces derniers temps, ont dogmatisé l'un & l'autre. La plus part des anciens Interpretes ajoutent, qu'il voulut avoir faim, afin d'attirer l'ennemi au combat par cette sienne infirmité; parce que si Satan l'eust veu demeurer plus long-temps à jeun sans nécessité de nourriture, il eust peu penser qu'il y avoit en lui une vertu tout à fait divine; & cette pensée l'eust peu empêcher de l'attaquer, lui ôtant toute esperance d'y rien gagner; au lieu que voiant que son jeusne ne passoit pas les bornes de

de celui de Moyse & d'Elie, il s'imagina aisément qu'il n'étoit qu'homme non plus qu'eux, & aussi bien sujet à ses tentations, que ceux ci l'avoient été autres-fois, nonobstant la merveille de leurs astinences. Je ne sçai si cette raison se trouveroit bien solide, étant examinée à la rigueur. Mais bien estimé-je, que l'Ecriture ne nous en fournissant aucun fondement, il n'est pas besoin de nous y arrester; ce que nous avons touché suffisant à mon avis pour justifier ce qu'elle nous dit, qu'après ce jeusne de quarante jours, finalement le Seigneur eut faim.

Que si vous me demandez, pourquoi le Seigneur jeusna quarante jours précisément, & non plus ni moins? Je réponds, qu'il en a ainsi usé, afin que la verité répondist à ses figures, & que son jeusne fust tel, que l'avoit jadis promis & représenté celui de Moyse premierement, & puis celui d'Elie, tous deux types illustres du Messie. L'avouë que ce nombre de quarante se rencontre en beaucoup d'autres grandes occasions; comme nous voions qu'il plût quarante jours & autant de nuits, pour détruire le monde par le deluge; que les enfans d'Israël passèrent quarante ans dans le desert; que les épies envoyez par Josué emploierent quarante jours à épier la terre de Canaan, que les morts étoient gardez quarante jours embaumez avant que d'estre mis en terre, que quarante jours furent donnez aux Ninivites pour terme de leur

Genese

7. 11.

Exode

16. 35.

Nomb.

13. 26.

Genese

50. 3.

Jon. 3. 4

P p 5

repen-

1. Sam. repentance; que Goliath defia Israël par l'espa-
 17. 16. ce de quarante jouts: Qu'Ezechiel par l'ordre
 Ezech. de Dieu demeura quarante jours couché sur le
 4. 6. côté droit, portant les iniquitez de la maison de
 Ezech. Juda; & qu'il est prédit dans le mesme Prophe-
 29. 11. te, que l'Egypte sera quarante ans sans estre
 12. habitée; & enfin, que le Seigneur Jesus demeura
 quarante jours sur la terre apres sa resurrection
 avant que de monter au ciel; & s'il y a dans les
 Ecritures, quelque autre chose semblable. Je
 veux bien accorder encore qu'une chose si sou-
 vent arrivée ne s'est pas faite à l'avanture; &
 qu'il y a quelque mystere en ce nombre. Je dis
 seulement qu'il en faut laisser le secret à Dieu,
 qui à la verité ne fait rien sans raison; mais ne
 nous découvre pas toujours les raisons de ce
 qu'il fait. Ne lui ayant pas plu de nous reveler
 celle-ci, il est de nôtre modestie de l'ignorer
 sans impatience; & ceux qui l'ont recherchée,
 n'ont rien mis en avant, qui soit solide & fondé
 sur quelque chose necessaire. Ce sont des con-
 jectures, qu'il n'est pas plus difficile de rejeter
 que d'admettre. Ainsi avons-nous expliqué ce
 quel'Evangéliste nous rapporte de cet admi-
 rable jeûne du Seigneur Jesus. Voyons mainte-
 nant ce qu'en induisent ceux de la communion
 Romaine pour l'établissémēt de leur Carême.
 Ils disent que la vie du Seigneur est un patron,
 qu'il nous a mis devant les yeux, afin que nous
 l'imitions: selon ce qu'il disoit lui-mesme à ses
 Disci-

Disciples: *Je vous ai donné un exemple, afin qu'ainsi* Jean
que je vous ai fait, vous fassiez aussi; & saint Pierre 13. 15.
 nous dit semblablement, *que Jesus-Christ nous a* 1. Pier-
laissé un patron, afin que nous ensuivions ses traces. 12. 21.
 D'où viét que saint Paul dit de soi-mesme, qu'il
est imitateur de Christ; & ailleurs nous exhorte 1. Cor.
 souvent à suivre les exemples qu'il nous a don- 11. 1.
 nez; *Cheminez en charité, dit-il, ainsi que Christ* Eph. 5.
aussi nous a aimez, & s'est donné soi-mesme pour 2.
nous; & ailleurs, Qu'il y ait un mesme sentiment en Phil.
vous, qui a été aussi en Jesus-Christ. Ils ajoutent, 2. 5.
 que l'on ne peut nier que le jeûsne de nôtre Sei-
 gneur par l'espace de quarante jours, n'ait été
 l'une de ses plus illustres actions. Ils concluent
 donc qu'il le faut imiter, & jeûsner tous les ans
 quarante jours avant Pasques; qui est (comme
 vous sçavez) ce qu'ils appellét le Carefme. Mais
 il n'y eut jamais rien de plus foible, ni de moins
 pertinent que tout ce raisonnement. Avant que
 de l'examiner, je dis d'entrée, qu'ils se mocquét
 ouvertement du monde, d'appeller leur Caref-
 me un jeusne. Car jeûner veut dire ne manger
 point du tout; passer le jour sans mâger. Et l'une
 & l'autre Eglise, tant celle du vieux Testamét,
 que celle du nouveau, l'a touûjours ainsi entendu.
 Ainsi voyez-vous en Samuel, que le Roy Saül
 ordonnant au peuple de jeûner: *Maudit soit l'hõ-* 1. Sam.
me, dit-il, qui mangera viande aucune jusqu'au soir. 14. 24.
 Et le Roy de Ninive publiant ce celebre jeus-
 ne, qui arresta la vengeance de Dieu; *Que l'on* Ion. 3. 7
ne goûte

ne goûte d'aucune chose, dit-il, & que l'on ne boive pas mesme d'eau. Et quant à l'Eglise Chrétienne, il est clair que tous les Anciens n'ont jamais tenu pour jeûne sinon une entiere abstinence de toute sorte de viande, continuée au moins depuis le matin jusques au soir. Et cela estoit tellement receu, que S. Augustin, & d'autres Peres encore, employent ordinairement le mot de *disner* pour dire ne jeusner pas; & au contraire, *ne disner pas*, pour dire jeusner; & disent, les jours où l'on *disne*, & où l'on *ne disne pas*, pour dire, les jours où l'on ne jeusne pas & où l'on jeusne. Et un Evesque d'Orleâs nommé Theodulfe vivant bien avant dans les derniers siècles, apres l'an 800. de N. Seigneur, proteste expressement, qu'il ne faut nullement croire, que ceux-là jeusnent qui mangent durant le jour, avant que le soir soit venu; & ajoûte un peu apres, que c'est une chose grandement extravagante & éloignée de toute raison, de s'abstenir de fromage, de beurre, d'œufs, & de laitage, & ne jeusner pas quant & quant. Or chacun sçait que ceux de Rome, selon les loix de leur Pape, & la pratique commune, disnent à midi, & font la collation au soir tout le long de leur Careme; Tout ce qu'il y a de plus, c'est qu'ils s'abstiennent de chair à leurs repas, mais mangent librement du poisson, des herbes, des legumes, & des fruits. D'où il est clair, qu'ils ne jeusnent nullement, selon l'usage & l'intelligence de toute l'Eglise ancien-

Ep. 86. d
Casula.
Concile
de Tours
2. c. 17.
Ambr.
serm.

34.

Theod.
in cap.

c. 39.

& 40.

ancienne ; conforme à la raison , & à la nature des choses mesmes. Car le sens commun nous montre que *jeusner* , c'est ne manger point du tout. Et si pour jeusner il suffisoit de s'abstenir d'une certaine sorte de nourriture, en mangeant cependant d'une autre, celui qui ne mange que du bœuf, ou du mouton à son repas, jeusneroit aussi bien que celui qui n'y mange que du poisson. Si le jeusne du Seigneur oblige donc tous les Chrétiens (comme ils le prétendent) à jeusner tous les ans quarante jours devant Pâques, & si ceux qui y manquent sont indignes d'estre nommés Chrétiens, comme personnes profanes, qui renoncent à l'imitation de Jesus Christ; il est clair que les peuples de la communion de Rome sont tous coupables de ce crime, puis qu'ils ne jeûnent pas mesme un seul jour, bien loin d'en jeûner quarante, mais disnent tous les jours, autant qu'il leur plaît, & font encore apres cela une collation au soir, qui pour la plupart vaut bien un souper. J'en dis autant des autres jours de l'année, qu'ils appellent *jeusnes*: C'est une illusion, & une imposture. Les ordonnances de leur Pape ne les obligent point à jamais jeûner en toute l'année; mais seulement à s'abstenir de chair à certains jours, leur permettant d'y manger leur soul de poisson & de fruits: de sorte que la conscience & la pudeur ne leur devroient pas permettre de nous presser d'une loy, qu'ils n'observent pas eux-mesmes.

mesmes. Mais parce que nous ne pretendons pas chercher nôtre justification dans la contradiction de leur doctrine, je répons qu'il est faux que le jeûne du Seigneur soit une loy, qui nous oblige à jeusner tous les ans quarante jours devant Pasques, & que le raisonnement qu'ils employent pour en induire cette consequence, est vain & impertinent. Premièrement, si cet exemple avoit une telle force pour les fidelles du nouveau Testament; celui de Moyse le Legislatteur d'Israël auroit pareillemēt obligé ceux de l'ancien à jeûner quarante jours tous les ans; d'autant plus qu'outre l'exemple de Moyse ils avoient aussi celui d'Elie, qui avoit fait un semblable jeusne; & neantmoins il est constant, que toute l'Eglise d'Israël n'a jamais eu de Carefme.

*Estime
sur
Matth.
4. 2.*

Quelques uns de nos adversaires répondēt, que les Juifs n'instituerent point de Carefine, selon l'exemple de Moyse & d'Elie; parce qu'ils sçavoient bien que le jeûne de ces deux Prophetes avoit une raison particuliere, ayant été non une abstinence facheuse à leur chair, & entreprise pour la mortifier, ou pour laisser un exemple à la posterité; mais seulement un miracle, par lequel ils ont été extraordinairement conservez tant de jours sains & saufs, sans l'usage d'aucun aliment. Qui ne voit que par cette raison, le jeûne du Seigneur ne tire non plus aucune consequence pour nous? étant évident que ce n'a pas été une mortification facheuse au Seigneur
Jesus

Jesus (au contraire l'Evangéliste témoigne, que durant tout ce temps-là il n'eut point de faim) mais un miracle fait exprès pour sceller & confirmer sa vocation? Secondement, si ce jeusne est une loi qui oblige tous les Chrétiens, pourquoi les Apôtres ne faisoient-ils point de Careme durant que leur Maître étoit en terre? Car qu'ils ne l'ayent point fait, il est évident par le reproche que leur faisoient les Pharisiens de ce qu'ils ne jeûnoient point, & de la réponse du Seigneur, qu'il n'étoit pas à propos qu'ils jeû- *Mat. 9. 14-15.* nassent tandis qu'ils avoient l'Epoux, & qu'ils jeusneroient quand il leur auroit été ôté? De plus, si l'exemple du Seigneur établit nécessairement un jeusne de quarante jours par chacun an; d'où vient donc, qui ni le mot de careme, ni la chose qu'il signifie en ce sens ne se trouve dans aucun vrai écrit certain & indubitable, des trois premiers siècles du Christianisme? D'où vient qu'à la fin du second & au commencement du troisieme on voit que les vrais orthodoxes *Voyez Tertul. l. des jeûnes c. 2. & 14. l. de l'Oratio c. 14. Ensebe Hist. l. 5. c. 26. Ensebe l. 4. c. 25. Hist* Chrétiens bien loin d'avoir un jeusne de quarante jours ne jeusnoient qu'un seul jour réglément, à savoir le vendredi saint, & cela plus-tost par une devotion volontaire, que par une loi nécessaire? D'où vient que les Montanistes, qui voulurent en ce temps-là ordonner quelques jeusnes furent condamnés comme heretiques pour avoir entrepris de faire des loix touchant les jeûnes, & que leurs abstinences,

ou

Tertull.
l. des
Icônes
c. 2.
Ch. 15.

ou xerophagies furent rebutées, comme une invention humaine, bien qu'ils n'en observassent que dix jours seulement par chacun an ? D'où vient que lors même que le careme fut introduit parmi les Chrétiens dans le quatrième & cinquième siècles, on l'observoit si différemment, les uns ne jeûnant que quinze jours,

Socrate
l. 5. c. 22
Leo
Serm. 4.
de Quadrag.
Aug.
contr.
Faust. l.
30. c. 5.
Grec.
hom. 16

les autres que vingt & quatre, comme à Rome même du temps du Pape Leon, les autres moins, & les autres plus; & tous selon leur propre devotion, & non par la contrainte d'aucune loi ? Et d'où vient enfin, que long-temps depuis jusqu'au commencement du septième siècle on ne faisoit le careme que de trente six jours seulement ? Il n'est ni possible ni croyable, que ces gens-là, c'est à dire, les Apôtres, & les Docteurs des six ou sept premiers siècles de l'Eglise aient tous ignoré la force de cet exemple. Or il est clair qu'ils n'ont pas cru qu'il obligeât tous les fidèles à jeûner quarante jours par chacun an, autrement ils en eussent fait autant; ce qu'ils n'ont pas fait. Certainement il ne les y oblige donc point en effet. J'ajoute, que nos adversaires montrent assez, qu'ils ne le croient pas non plus eux-mêmes. Car s'ils se pensoient obligés à imiter ainsi précisément cette action du Seigneur : Premièrement, ils ne feroient qu'un Careme chacun en leur vie; comme Jesus ne jeûna ces quarante jours qu'une seule fois, tandis qu'il fut sur la terre.

terre. Puis apres ils feroient leur Carefine au
mesme temps que le Seigneur; c'est à dire, de-
puis le sixiesme Janvier jusques au 16. de Fe-
vrier; qui est justement le temps qu'il jeûna à ^{Bel-}
ce qu'ils disent; au lieu qu'ils font tout au re- ^{larm.}
bours, commençant ordinairement leur jeûne ^{Ar 2. de}
au temps qu'il finit le sien. Ils devroient aussi ^{bon. op.}
à ce compte faire leur Carefine en quelque de- ^{c. 16.}
sert, comme le Seigneur, & non dans leurs
maisons, comme ils font. Ils devroient passer
quarante jours & quarante nuits sans manger,
puisque c'est ainsi que le Seigneur jeûna; ils de-
vroient jeûner leurs quarante jours tout d'une
suite, comme Jesus Christ fit les siens, sans se
reposer les Dimanches; ils devroient tout au
moins jeûner chaque jour jusques au soir; ce
qu'ils ne font point non plus. Car c'est une
mocquerie toute manifeste de s'imaginer
qu'en faisant deux ou trois repas par jour, ils
imitent ce jeûne du Seigneur, qui durant qua-
rante jours ne mangea rien du tout. Tant ya,
me direz-vous, que l'Ecriture veut que nous
imitions le Seigneur Jesus; & les passages que
vous en avez rapportez vous-mesmes l'enseig-
nent clairement. Je l'avouë, pourveu que ce
soit dans les choses que l'Ecriture nous re-
commande elle-mesme; comme en sa charité
par exemple, en son humilité, en sa patience
dans les souffrances, en sa debonnaireté; qui
sont precisément celles de ses vertus & de ses

Q 9

actions

actions, que luy-mesme & ses Apôtres saint Paul & saint Pierre nous ordonnent d'imiter, &

Matth.
11. 29.

de les prendre pour patrons des nôtres. Apprenez de moy, dit-il luy-mesme, que je suis bonnaire & humble de cœur. Il n'a pas dit qu'il a jeûné,

Chryf.
hom. 46
Lat. 47.
sur S.
Matth.
P. 517.
E.

dit tres-sagement un ancien Docteur, bien qu'il leur peust alleguer son jeûne de quarante jours.

Mais il ne leur dit pas cela, il leur dit; Je suis bonnaire & humble de cœur. Et derechef quand il

les envoya prescher, il ne leur dit pas; Jeûnez, mais; Mangez de tout ce que l'on vous servira. C'est ainsi

qu'il faut imiter le Seigneur, en distinguant soigneusement les actions de sa vie, dont

l'exemple nous regarde, d'avec celles qui se rapportent ailleurs. Il y a dans sa vie des choses,

qu'il faut imiter; il y en a aussi qu'il faut simplement admirer. Les unes demandent nôtre

étonnement, & nôtre respect; les autres nous donnent des exemples pour les suivre. Premie-

rement, ses miracles étans au dessus de nôtre portée, il suffit que nous les croyons religieu-

sement, & les admirions humblement. Les vouloir imiter, seroit une presumption, ou une

derision. En quoy est-ce que nous imiterons les voyes de Christ? dit S. Augustin, sera-ce en la magni-

August.
sur le
Pseau-
me 90.

ficence qu'il a eüe d'estre Dieu en chair? Nous exhor-te-t-il, ou requiert-il de nous, que nous fassions

des miracles, semblables aux siens? Certainement il n'a pas dit; Vous ne serez point mon disciple, si

vous ne cheminez sur la mer, ou si vous ne ressuscitez

un

un Lazare quatre jours apres sa mort, ou si vous n'ouvrez les yeux d'un aveugle nai. Entrer par la porte, c'est apprendre de lui à estre debonnaire & humble de cœur. Secondement, j'en dis autant des œuvres qui appartoient proprement à sa charge de Mediateur; comme par exemple ce qu'il a renversé les tables des changeurs, & chassé les marchands de brebis & de pigeons; ce qu'il est entré dans la ville de Jerusalem avec une pompe royale; ce qu'il a esté crucifié pour nous; car cela n'appartient ni à Paul, ni à Cephas; mais à lui seul; *En cela* (dit encore S. Augustin) *il nous a donné de quoi le benir, & non de quoi l'imiter.* Or il est évident & par la lumiere de la chose mesme, & par ce que nous en avons dit ci devant, que ce jeûne du Seigneur Jesus a l'une & l'autre de ces deux marques; premierement que c'est un miracle, & un effet de sa divine puissance; secondement, que c'est une preuve de la verité de sa vocation à la charge de Messie; un seau de sa mission, un enseignement de la divinité de son ministere. Il est donc de nôtre devoir de le recevoir & de le considerer avecque respect; de l'admirer & de le venerer; de nous en réjouir comme d'une indubitable confirmation de nôtre bonheur; Mais de l'imiter, il n'est ni de nôtre devoir, ni de nos forces. C'est une presumption de le vouloir contrefaire; & une temerité inutile de l'entreprendre. Je pense, Chers Freres, vous avoir desormais assez montré l'imper-

*Jeau 2
14. 17.*

*I Cor.
1. 13.
Aug.
tract.
84. in
Joann.*

actions, que luy-mesme & se
Paul & saint Pierre nous ordonn

Matth.
11. 29.

de les prendre pour patrons des
nés de moy, dit-il luy-mesme,
naire & humble de cœur. Il n'a pas

Chrys.
hom. 46

Lat. 47.

sur S.

Matth.

p. 517.

E.

dit tres-sagement un ancien
qu'il leur peust alleguer son jeûne d.
Mais il ne leur dit pas cela, il leur
bonnaire & humble de cœur. Et
les envoya prescher, il ne leur dit pas

Mangez de tout ce que l'on vous serv
qu'il faut imiter le Seigneur,

soigneusement les actions de
l'exemple nous regarde, d'ave

rappellent ailleurs. Il y a dans sa
qu'il faut imiter; il y en a aussi

pleinement admirer. Les unes den
étonnement, & nôtre respect; le

donnent des exemples pour les sui
rement, ses miracles étans au de

portée, il suffit que nous les croy
fement, & les admirions humbl

vouloir imiter, seroit une presomp
derision. En quoy est-ce que nous imit

August.
sur le
Pseau-
me 90.

de Christ? dit S. Augustin, sera-ce
sifcence qu'il a eue d'estre Dieu en char

horte-t-il, ou requiert-il de nous, qu
des miracles, semblables aux siens?

il n'a pas dit; Vous ne ferez point
vous ne cheminez sur la mer, ou si vous

tions de gayeté de cœur; car
 y demeurera; & nous som-
 er tous les jours de n'estre
 tation. Mais si le Seigneur,
 de de nôtre vie, nous y con-
 qui ce nous y appelle, & nous y
 qu'il faut se porter genereu-
 le pied en arriere, soutenir
 solution tous les efforts de
 faire qui soit indigne de nô-
 qui est dit, quel l'Esprit me-
 le desert pour y estre tenté,
 u'encore que Dieu ne nous
 ne, il permet pourtant que
 & gouverne tous nos com-
 le lieu & les occasions; ce
 ore inciter d'une part à bien
 un si grand Juge, & nous
 qu'il ne s'y passera rien qui
 e bon-heur, puisque nous
 & pour sur-intendant de nos
 eur très-bon & très-fidèle;
 (comme dit l'Apôtre) que ^{1 Cor.}
 re ce que nous pouvons, mais ^{10. 13.}
 l'admiration l'issue, en sorte que
 nir. Quant au jeûne de Je-
 ontré, que ce qu'il y eut de
 traordinaire, nous a été pro-
 r, & non pour l'imiter. Mais
 ns à y apprendre; première-
 ment,

mesmes. Mais parce que nous ne pretendons pas chercher nôtre justification dans la contradiction de leur doctrine, je répons qu'il est faux que le jeûne du Seigneur soit une loy, qui nous oblige à jeûner tous les ans quarante jours devant Pasques, & que le raisonnement qu'ils employent pour en induire cette consequence, est vain & impertinent. Premièrement, si cet exemple avoit une telle force pour les fidelles du nouveau Testament; celui de Moyse le Legislateur d'Israël auroit pareillemēt obligé ceux de l'ancien à jeûner quarante jours tous les ans; d'autant plus qu'outre l'exemple de Moyse ils avoient aussi celui d'Elie, qui avoit fait un semblable jeûne; & neantmoins il est constant, que toute l'Eglise d'Israël n'a jamais eu de Careme.

*Esains
sur
Matth.
4. 2.*

Quelques uns de nos adversaires répondēt, que les Juifs n'instituerent point de Careme, selon l'exemple de Moyse & d'Elie; parce qu'ils sçavoient bien que le jeûne de ces deux Prophetes avoit une raison particuliere, ayant été non une abstinence facheuse à leur chair, & entreprise pour la mortifier, ou pour laisser un exemple à la posterité; mais seulement un miracle, par lequel ils ont été extraordinairement conservez tant de jours sains & saufs, sans l'usage d'aucun aliment. Qui ne voit que par cette raison, le jeûne du Seigneur ne tire non plus aucune consequence pour nous? étant évident que ce n'a pas été une mortification fâcheuse au Seigneur
Jesús

Jesus (au contraire l'Evangéliste tesmoigne, que durant tout ce temps-là il n'eut point de faim) mais un miracle fait exprés pour sceller & confirmer la vocation? Secondement, si ce jeusne est une loi qui oblige tous les Chrétiens, pourquoi les Apôtres ne faisoient-ils point de Careme durant que leur Maistre étoit en terre? Car qu'ils ne l'ayent point fait, il est évident par le reproche que leur faisoient les Pharisiens de ce qu'ils ne jeûnoient point, & de la reponse du Seigneur, qu'il n'étoit pas à propos qu'ils jeû- *Mat. 9.* nassent tandis qu'ils avoient l'Epoux, & qu'ils *14-15.* jeusneroient quand il leur auroit été ôté? De plus, si l'exemple du Seigneur établit necessairement un jeusne de quarante jours par chacun an; d'où vient donc, qui ni le mot de careme, ni la chose qu'il signifie en ce sens ne se trouve dans aucun vrai écrit certain & indubitable, des trois premiers siècles du Christianisme? D'où vient qu'à la fin du second & au commencement du troisieme on voit que les vrais orthodoxes *Voyez* Chrétiens bien loin d'avoir un jeusne de qua- *Tertul.* rante jours ne jeusnoient qu'un seul jour réglé- *l. des* ment, assavoir le vendredi saint, & cela plus- *Jeunes* tost par une devotion volontaire, que par une *c. 2. &* loy necessaire? D'où vient que les Montani- *14. l. de* stes, qui voulurent en ce temps-la ordonner *l'Oraiso* quelques jeusnes furent condamnés comme *c. 14.* heretiques pour avoir entrepris de faire des loix *Ensebe* touchant les jeûnes, & que leurs abstinences, *Hist. l.* *s. c. 28.* *Ensebe* *l. 4. c.* *25. Hist*

ou

Tertull.
l. des
Jeûnes
c. 2.
Ch. 15.

ou xerophagies furent rebutées, comme une invention humaine, bien qu'ils n'en observassent que dix jours seulement par chacun an?

Socrate
l. 5. c. 22
Leo
Serm. 4.
de Quadrag.
Aug.
contr.
Faufst. l.
30. c. 5.
Grec.
hom. 16

D'où vient que lors même que le caresme fut introduit parmi les Chrétiens dans le quatriesme & cinquiesme siecles, on l'observoit si différemment, les uns ne jeûnant que quinze jours,

les autres que vint & quatre, comme à Rome même du temps du Pape Leon, les autres

moins, & les autres plus; & tous selon leur propre devotion, & non par la contrainte d'aucune loy? Et d'où vient enfin, que long-temps de-

puis jusqu'au commencement du septiesme siecle on ne faisoit le caresme que de trente six jours seulement? Il n'est ni possible ni croia-

ble, que ces gens-là, c'est à dire, les Apôtres, & les Docteurs des six ou sept premiers siecles de l'Eglise ayent tous ignoré la force de cet

exemple. Or il est clair qu'ils n'ont pas creu qu'il obligeast tous les fidelles à jeûner quarante jours par chacun an, autrement ils en eussent fait autant; ce qu'ils n'ont pas fait. Certainement il ne les y oblige donc point en effet.

J'ajoute, que nos adversaires montrent assez, qu'ils ne le croient pas non plus eux-mêmes. Car s'ils se pensoient obligés à imiter ainsi précisément cette action du Seigneur: Premièrement, ils ne feroient qu'un Caresme chacun

en leur vie; comme Jesus ne jeûna ces quarante jours qu'une seule fois, tandis qu'il fut sur la

terre.

terre. Puis apres ils feroient leur Carefine au
mesme temps que le Seigneur; c'est à dire, de-
puis le sixiesme Janvier jusques au 16. de Fe-
vrier; qui est justement le temps qu'il jeûna à
ce qu'ils disent; au lieu qu'ils font tout au re-
bours, commençant ordinairement leur jeûne
au temps qu'il finit le sien. Ils devroient aussi
à ce compte faire leur Carefine en quelque de-
sert, comme le Seigneur, & non dans leurs
maisons, comme ils font. Ils devroient passer
quarante jours & quarante nuits sans manger,
puisque c'est ainsi que le Seigneur jeûna; ils de-
vroient jeûner leurs quarante jours tout d'une
suite, comme Jesus Christ fit les siens, sans se
reposer les Dimanches; ils devroient tout au
moins jeûner chaque jour jusques au soir; ce
qu'ils ne font point non plus. Car c'est une
mocquerie toute manifeste de s'imaginer
qu'en faisant deux ou trois repas par jour, ils
imitent ce jeûne du Seigneur, qui durant qua-
rante jours ne mangea rien du tout. Tant ya,
me direz-vous, que l'Ecriture veut que nous
imitions le Seigneur Jesus; & les passages que
vous en avez rapportez vous-mesmes l'enseig-
nent clairement. Je l'avouë, pourveu que ce
soit dans les choses que l'Ecriture nous re-
commande elle-mesme; comme en sa charité
par exemple, en son humilité, en sa patience
dans les souffrances, en sa debonnaireté; qui
sont precisément celles de ses vertus & de ses

Q 9

actions

actions, que luy-mesme & ses Apôtres saint Paul & saint Pierre nous ordonnent d'imiter, & de les prendre pour patrons des nôtres. *Apprenez de moy*, dit-il luy-mesme, *que je suis debonnaire & humble de cœur*. Il n'a pas dit qu'il a jeûné, dit tres-fagement un ancien Docteur, bien qu'il leur peust alleguer son jeûne de quarante jours. Mais il ne leur dit pas cela, il leur dit; *Je suis debonnaire & humble de cœur*. Et derechef quand il les envoya prescher, il ne leur dit pas; *Jeûnez, mais Mangez de tout ce que l'on vous servira*. C'est ainsi qu'il faut imiter le Seigneur, en distinguant soigneusement les actions de sa vie, dont l'exemple nous regarde, d'avec celles qui se rapportent ailleurs. Il y a dans sa vie des choses, qu'il faut imiter; il y en a aussi qu'il faut simplement admirer. Les unes demandent nôtre étonnement, & nôtre respect; les autres nous donnent des exemples pour les suivre. Premièrement, ses miracles étans au dessus de nôtre portée, il suffit que nous les croyons religieusement, & les admirions humblement. Les vouloir imiter, seroit une presomption, ou une derision. *En quoy est-ce que nous imiterons les voyes de Christ?* dit S. Augustin, *sera-ce en la magnificence qu'il a eüe d'estre Dieu en chair?* Nous exhorte-t-il, ou requiert-il de nous, que nous fassions des miracles, semblables aux siens? Certainement il n'a pas dit; *Vous ne serez point mon disciple, si vous ne cheminez sur la mer, ou si vous ne ressuscitez*

un

un Lazare quatre jours apres sa mort, ou si vous n'ouvrez les yeux d'un aveugle nai. Entrer par la porte, c'est apprendre de lui à estre debonnaire & humble de cœur. Secondement, j'en dis autant des œuvres qui appartoient proprement à sa charge de Mediateur; comme par exemple ce qu'il a renversé les tables des changeurs, & chassé les marchands de brebis & de pigeons; ce qu'il est entré dans la ville de Jerusalem avec une pompe royale; ce qu'il a esté crucifié pour nous; car cela n'appartient ni à Paul, ni à Cephass; mais à lui seul; En cela (dit encore S. Augustin) il nous a donné de quoi le benir, & non de quoi l'imiter. Or il est évident & par la lumiere de la chose mesme, & par ce que nous en avons dit ci devant, que ce jeûne du Seigneur Jesus a l'une & l'autre de ces deux marques; premierement que c'est un miracle, & un effet de sa divine puissance; secondement, que c'est une preuve de la verité de sa vocation à la charge de Messie; un seau de sa mission, un enseignement de la divinité de son ministere. Il est donc de nôtre devoir de le recevoir & de le considerer avecque respect; de l'admirer & de le venerer; de nous en réjouir comme d'une indubitable confirmation de nôtre bonheur; Mais de l'imiter, il n'est ni de nôtre devoir, ni de nos forces. C'est une presumption de le vouloir contrefaire; & une temerité inutile de l'entreprendre. Je pense, Chers Freres, vous avoir desormais assez montré l'imper-

*Jean 2
14. 17.*

*1 Cor.
1. 13.
Aug.
tract.
84. in
Joann.*

Qq 2

tinence

tinence & la nullité de la consequence, que ceux de Rome veulent tirer de ce texte en faveur de leur carefme. Ainsi il ne me reste plus qu'à vous toucher brièvement pour la fin, les vrais & legitimes usages, que nous en devons recueillir pour nôtre consolation & edification. Premièrement, ce que vous voiez que Jesus aussi tost apres son baptesme, & apres sa resolution de commencer l'exercice de sa charge, fut exposé à la tentation, nous montre à quels combats sont sujets ceux qui s'enroolent sous lui. Ils doivent faire état, que cet ennemi qui eut l'impudence d'attaquer leur chef, ne les épargnera pas; & qu'il ne manquera pas de traverser leur bon & vertueux dessein. Il avoit laissé le Seigneur en repos tandis qu'il avoit vescu dans une condition privée. Dés qu'il le vid se preparant à la redemption des hommes, il ne manqua pas de lui opposer ses tentations. Le mesme arrive tous les jours aux serviteurs de Dieu; Jamais Satan ne fait plus d'efforts contr'eux, que quand ils se mettent à travailler à l'œuvre du Seigneur. Que son exemple nous fortifie en telles occasions, & nous face esperer de son assistance l'heureux succès que nous en souhaittons. En apres, il faut aussi remarquer, que Jesus, bien que tres-saint, & qui plus est, vrai Dieu benit éternellement, n'alla pas de luy mesme dans le lieu de la tentation; mais il y fut mené par l'Esprit; pour nous montrer, qu'il ne faut pas se
jetter

jetter dans les tentations de gayeté de cœur; car qui cherche le peril y demeurera; & nous sommes instruits à prier tous les jours de n'estre point induits en tentation. Mais si le Seigneur, le souverain Maître de nôtre vie, nous y conduit, si sa providence nous y appelle, & nous y engage, c'est alors qu'il faut se porter genereusement, & sans tirer le pied en arriere, soutenir avec une ferme resolution tous les efforts de l'ennemi, sans rien faire qui soit indigne de nôtre profession. Ce qui est dit, que l'Esprit mena le Seigneur dans le desert *pour y estre tenté*, nous montre aussi qu'encore que Dieu ne nous tente pas lui-mesme, il permet pourtant que nous soyons tentez, & gouverne tous nos combats, & en marque le lieu & les occasions; ce qui nous doit encore inciter d'une part à bien faire sous les yeux d'un si grand Juge, & nous asseurer de l'autre, qu'il ne s'y passera rien qui ne réussisse à nôtre bon-heur, puisque nous avons pour arbitre & pour sur-intendant de nos épreuves, un Seigneur tres-bon & tres-fidele; *qui ne permettra point* (comme dit l'Apôtre) *que nous soyons tentez outre ce que nous pouvons, mais* 1 Cor. 10. 13. *donnera avecque la tentation l'issue, en sorte que nous la puissions soutenir.* Quant au jeûne de Jesus, nous avons montré, que ce qu'il y eut de miraculeux & d'extraordinaire, nous a été proposé pour l'admirer, & non pour l'imiter. Mais au reste, nous avons à y apprendre; premièrement,

Qq 3

ment,

ment, combien est divine la puissance de nôtre Jesus; qui conserve sa vie & celle des siens, quand ils y sont appelez, dans les lieux les plus deserts & les plus destituez de moyens humains. Ne craignez point Chrétien, sous la conduite, & en la compagnie d'un si grand Maître. Quel l'horreur des choses & des affaires ne vous fasse point de peur. Il sçaura bien & vous nourrir dans la disette, & vous assurer dans l'effroi, & vous garantir dans les deserts, & dans les fosses des lions, & mesmes vous faire vivre dans la mort. Cét exemple nous apprend encore à ne point negliger le jeusne en telles rencontres; lors que nous nous preparons à quelque œuvre de Dieu, ou que nous nous voyons menacez de quelque grande tentation. C'est ainsi qu'en userent les premiers fideles, lors qu'en voyans Paul & Barnabas pour prescher l'Evangile, ils' les recommanderent ardemment à Dieu avecque jeûnes & prieres; Et ceux-ci pareillement apres avoir établi des Prestres, ou Anciens dans les assemblées; *priaient avecque jeusne, les recommandoient à Dieu, auquel ils avoient creu.* Et quant aux tentations, ou afflictions, c'étoit la coûtume des anciens Chrétiens, & vous sçavez que c'est aussi maintenant la nôtre, de jeusner & de prier, lors que l'Eglise est ou pressée, ou menacée de quelque tribulation. Ce sont là les jeusnes vraiment Chrétiens, conjoints avecque la priere, procédans

18.

13. 3.

14.

23.

dans du ressentiment de nos cœurs, & d'une sainte humiliation, nais de la necessité des choses, & non du mouvement des Planetes; comme le Carefme Romain, qui n'est qu'une devotion Lunaire, attachée à l'Almanach, & dépendante des Epactes & des Cycles. Voila jusques où il nous est permis d'imiter le jeusne de Jesus Christ. Pour sa durée, qui fut de quarante jours, c'est un miracle, qui n'appartient qu'à lui; & le vouloir contrefaire, est une singerie, & non une imitation; une vanité & une moquerie, & non une devotion. Ce doux & debonnaire Seigneur nous demande que nous imitions, non les miracles, mais sa sainteté; & que nous taschions d'exprimer autant que nous pourrons en nôtre vie, non les effets de sa puissance divine, qui sont au dessus de nôtre portée; mais la bonté, la charité, & l'humilité, qui reluisoient en toutes ses actions & souffrances. Lui-mesme, qui nous en a donné le commandement, nous en vueille donner la volonté & la force; & nous revestir de la vertu de son Esprit, afin que chargeant gayement son joug, qui est aisé, & portant alaigrement son fardeau, qui est leger, nous treuvions repos à nos ames selon sa veritable promesse, & nos saintes esperances.

Ainsi soit-il.

F I N.

